

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 7	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 7 juin 2016

Vote(s) pour : 36  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 13 juin 2016,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-06-13-BD-39 :

**Prolongation de l'activité accessoire de Conseiller du Président.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droit et obligations des fonctionnaires,  
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,  
VU le décret n° 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activité des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la délibération du Bureau du 23 juin 2014 portant création d'une activité accessoire de Conseiller du Président,  
CONSIDERANT que Monsieur le Maire de Montigny-lès-Metz, en sa qualité d'employeur principal, a autorisé Monsieur Philippe SCHLEICH, Directeur Général des Services de la Commune, à exercer l'activité accessoire de conseiller auprès du Président de Metz Métropole,

DECIDE la prolongation de l'activité accessoire de Conseiller auprès du Président, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, afin d'apporter un accompagnement et une expertise sur :

- les mutualisations potentielles de services entre les communes membres et la Communauté d'Agglomération,
- les transferts de compétences envisagés à court et moyens termes,
- la prospective budgétaire de la Communauté d'Agglomération,
- le processus de transformation de la Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine,
- tout sujet ou dossier particulier confié par le Président,

DECIDE de recruter Monsieur Philippe SCHLEICH, Directeur Général des Services de la Ville de Montigny-lès-Metz, fonctionnaire territorial, en qualité de Conseiller du Président pour une durée de 36 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016. A ce titre, Monsieur SCHLEICH sera recruté dans le cadre d'une activité accessoire, évaluée à 10 heures par semaine, exercée en dehors de ses heures de service au titre de son activité principale.

DECIDE de fixer la rémunération à hauteur de 45,70% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale, soit l'indice brut 1015,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Metz, le 14 juin 2016  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**  
*Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –*  
**PREFECTURE DE LA MOSELLE –**  
*9 place de la Préfecture – BP 71014 –*  
**57034 METZ CEDEX 1 -**

Designation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 13 juin 2016.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 36</b> – Tableau des effectifs de MM au 28/09/2015.	1	
<i>Annexe</i> : Tableaux.	2	
<b>Point 37</b> – Tableau des effectifs de MM au 13/06/2015.	1	
<i>Annexe</i> : Tableaux.	2	
<b>Point 38</b> – Recrutement du responsable d'exploitation du Pôle Gestion des Déchets par voie contractuelle.	1	
<b>Point 39</b> – Prolongation de l'activité accessoire de Conseiller du Président.	1	
<b>Point 40</b> – Dotation de Solidarité Communautaire – Exercice 2016.	1	
<i>Annexe</i> : Tableau de répartition.	1	
<b>Point 41</b> – ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre – Cession des volumes des lots C3.3/C3.5 : agrément de MM.	1	
<i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> <b>6 délibérations dont 4 accompagnées d'annexes.</b>		

Fait à Metz, le 14 juin 2016  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

